
MESURE À PRENDRE

Concentrés de facteurs VIII et IX recombinants — prolongation de contrat et disponibilité des produits

Lettre aux clients 2019-04

Le 15 avril 2019

Bonjour,

Comme suite à la lettre aux clients [2017-42](#), datée du 31 octobre 2017, la Société canadienne du sang voulait vous informer des dernières nouvelles concernant la transition de produits, les contrats actuels et futurs ainsi que la disponibilité des facteurs recombinants VIII et IX.

La Société canadienne du sang apprécie la collaboration de ses partenaires — gouvernements provinciaux et territoriaux, patients, associations infirmières et médicales, entreprises et centres de traitement de l'hémophilie — pendant la transition. Les hémophiles visés par la transition sont passés à un nouveau produit sans risque pour leur santé. Par ailleurs, le programme pour patients désignés autorise l'accès à certains produits restreints, ce qui nous permet de continuer à répondre aux besoins spécifiques des patients dans le respect de nos responsabilités financières.

Comme vous le savez, nos contrats pour les facteurs recombinants VIII et IX sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2020, mais comportent une option de prolongation. La Société canadienne du sang exercera cette option et prolongera d'un an les contrats conclus pour Adynovate® (Shire), Kovaltry® (Bayer), Nuwiq® (Octapharma) et Xyntha® (Pfizer). Vous aurez donc accès à ces produits au moins jusqu'au 31 mars 2021.

L'accès aux produits de Bioverativ — Eloctate® et Alprolix® — se fera selon les critères d'accès et le programme pour les patients désignés. Les critères d'accès à Eloctate® autorisent tout traitement actuel par induction de la tolérance immunitaire (ITI) de l'hémophilie A. Prenez note que les patients de moins de 12 ans doivent maintenant passer d'Eloctate® à un autre produit. La Société canadienne du sang fera un suivi auprès des cliniques et des hôpitaux concernés au cours des deux prochaines semaines afin de voir comment se passe la transition. Dans le cas d'Alprolix®, les patients de moins de 18 ans continueront d'avoir accès au produit d'ici à ce que Rebinyn® soit approuvé pour cette catégorie de patients. Le formulaire de commande de produits pour les patients désignés sera mis à jour en conséquence. Comme toujours, vous pouvez soumettre à une évaluation toute exception à ces critères en contactant csr@blood.ca.

En proposant ces divers produits, nous continuons d'offrir un choix aux patients et aux médecins tout en assurant un programme soutenable à l'intérieur des fonds qui nous sont octroyés.

Veillez transmettre ces informations aux professionnels de la santé de votre établissement à qui elles pourraient être utiles.

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au www.sang.ca, dans la section Hôpitaux. Si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent de liaison.

Sincères salutations.

Le vice-président aux affaires médicales et à l'innovation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isra Levy', with a large, sweeping flourish underneath.

Isra Levy, MB BCh, MSc, FRCPC "